

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2019)**

Aux Adhérents  
**AIDE FAMILIALE A DOMICILE**  
2 Rue De La Chaussée Romaine  
02100 ST QUENTIN

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AIDE FAMILIALE A DOMICILE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 11 Juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

---

*PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes, SAS, 5M "Les Jardins de l'Hôtel-Dieu",  
6 place Arnaud-Bisson, 02100 Saint-Quentin  
Téléphone: +33 (0)3 23 06 28 00, Fax: +33 (0)3 23 06 27 98, [www.entrepreneurs.pwc.fr](http://www.entrepreneurs.pwc.fr)*

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier arrêté le 11 Juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Quentin, le 14 Septembre 2020

Le commissaire aux comptes

**PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes**



**Alexis RICKLIN**

# COMPTES ANNUELS

ACTIF	31 décembre 2019			31/12/2018
	Brut	Amortissement	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Concessions, brevets, licences	4 788	4 788		
<i>Immobilisations corporelles</i>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage	149 570	102 067	47 503	37 563
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
- Terrains				
<i>Immobilisations financières</i>				
- Participations et créances rattachées				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres	1 640		1 640	1 640
<b>Total I</b>	<b>155 998</b>	<b>106 855</b>	<b>49 143</b>	<b>39 203</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en cours				
Créances				
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 320	1 075	9 245	4 414
- Autres	99 378		99 378	140 980
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	701 108		701 108	709 499
Charges constatées d'avance	10 389		10 389	5 227
<b>Total II</b>	<b>821 195</b>	<b>1 075</b>	<b>820 120</b>	<b>860 120</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>977 193</b>	<b>107 930</b>	<b>869 263</b>	<b>899 323</b>

PASSIF	2019	2018
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
- Réserves statutaires		
- Réserves pour projet de l'entité	5 000	
- Autres	127 483	127 483
Report à nouveau	485 772	468 361
Excédent ou déficit de l'exercice	(37 457)	22 411
<i>Situation nette (sous total)</i>		
<i>Fonds propres consommables</i>		
Subventions d'investissement	1 200	1 576
Provisions réglementées	42 918	42 918
<b>Total I</b>	<b>624 916</b>	<b>662 749</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>		
<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	34 013	31 863
<b>Total III</b>	<b>34 013</b>	<b>31 863</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	159	408
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 220	
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
Dettes fiscales et sociales	98 517	81 649
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés		
Autres dettes	106 034	120 099
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 404	2 555
<b>Total IV</b>	<b>210 334</b>	<b>204 711</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>869 263</b>	<b>899 323</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	2019	2018
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>		
Cotisations	1 037	1 046
Ventes de biens et services		
- ventes de biens		
- ventes de prestations de service		
Produits de tiers financeurs		
- concours publics et subventions d'exploitation	863 089	872 401
- versements des fondateurs		
- ressources liées à la générosité du public		
- contributions financières		
Reprise sur amortissements, prov. et transfert de charges	18 880	36 058
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits		
<b>Total I</b>	<b>883 006</b>	<b>909 505</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	151 926	148 689
<i>Aides financières</i>		
Impôt, taxes et versements assimilés	38 099	33 696
Salaires et traitements	566 153	553 696
Charges sociales	140 924	143 787
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	18 521	13 888
Dotation aux provisions	7 653	1 722
<i>Reports en fonds dédiés</i>		
Autres charges	1 485	2 487
<b>Total II</b>	<b>924 761</b>	<b>897 965</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-41 755</b>	<b>11 540</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	2019	2018
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 961	2 003
Reprises sur provisions dépréciation et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III</b>	1 961	2 003
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>	0	0
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	1 961	2 003
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	-39 794	13 543
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opération de gestion	959	9 505
Sur opérations en capital	5 076	
Reprises sur provisions, dépréciation et transfert de charges		
<b>Total V</b>	6 035	9 505
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opération de gestion	3 365	294
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	
<b>Total VI</b>	3 365	294
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	5 076	9 211
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	333	343
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	891 002	921 013
<b>Total des charges (II + IV + VI + VIII)</b>	928 459	898 602
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	-37 457	22 411
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		



# Annexe comptable

---

## Présentation de l'association

L'AFAD (Aide Familiale A Domicile) a pour but d'apporter une aide matérielle et morale aux familles, aux personnes âgées, handicapées ou isolées.

Des professionnels qualifiés interviennent au domicile, ponctuellement ou à plus long terme, selon les besoins des bénéficiaires. Les TISF apportent un soutien éducatif dans les actes de la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants. Les AES participent aux tâches de la vie quotidienne : entretien du linge et du logement, préparation de repas, aide aux courses, démarches administratives.

L'association intervient sur les territoires de Saint Quentin, Hirson et Château Thierry.

## 1 - Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été établis et présentés conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux dispositions du plan comptable des établissements sociaux et médico-sociaux privés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A noter que pour cet exercice, l'indemnité de départ en retraite a été provisionnée en utilisant un nouveau mode de calcul. Pour déterminer le coût, nous avons retenu les options suivantes :

- âge de départ : 62 ans
- taux d'actualisation des rémunérations 0.80 %
- taux de turn-over 19.35 %
- taux de mortalité 9 %
- et un taux de charges patronales de 35 %.

De plus, certaines affectations comptables ont été modifiées pour respecter au mieux leur destination : pour exemple, le prestataire Domino est enregistré en location immobilière et non en maintenance informatique.

## Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Brevets, concessions, logiciels	1 an
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau	4 à 5 ans
Matériel informatique	4 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans

## **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur valeur brute. A la clôture de l'exercice, une provision pour dépréciation est éventuellement constatée pour ramener leur valeur au prix de marché.

## **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. La recouvrabilité des créances est analysée lors de chaque clôture des comptes. Les créances impayées font l'objet d'une dépréciation si, leur recouvrement apparaît incertain.

## **2 – Autres informations**

Concernant les financements 2019, ils ont été déterminés en fonction :

- d'une dotation globale pour le Conseil Départemental pour une somme de 339 387 €,
- d'une prestation de service et d'une dotation globale déterminées en fonction d'un nombre d'équivalent temps plein pour la C.A.F./C.N.A.M. moins la moyenne des participations familiales des 3 dernières années, d'un montant de 391 998 € (incluant les naissances multiples ou rapprochées).

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 34 013 € au 31/12/2019. Elle correspond à la provision d'indemnité de départ en retraite pour 6 577 € au 31/12/2019 et la reprise pour 4 427 € au 31/12/2018,

Les autres dettes au passif avec 106 034 € au 31/12/2019 incluent des charges à payer pour 8 411 € et des ressources excédentaires pour 97 622 €. Ce poste est en diminution puisque les trop-perçus du Conseil Départemental (d'un montant de 33 269 €) ont été repris sur l'exercice 2019.

Le résultat fait apparaître un résultat négatif de 37 457 €. Il est à noter que le résultat d'exploitation est déficitaire du fait de la baisse d'activité en AES.

Au 31 décembre 2019, l'association comptait 33 salariés, dont 3 contrats à durée déterminée.

Nous avons aussi fait appel à des intérimaires pour faire face aux absences maladie et aux difficultés de recrutement liées au manque d'attractivité du métier.

Sur l'année 2019, quatre intervenantes (TISF et AES) ont été embauchées en CDI sur le secteur de Saint Quentin.

# Annexe comptable

---

Aucun événement important depuis la clôture de l'exercice à ce jour n'est venu modifier l'essentiel de ce rapport.

Nous tenons à souligner l'engagement des membres du conseil d'administration. Nos administrateurs, forts de leur diversité et de leurs expériences professionnelles variées, sont présents à de nombreuses réunions locales et nationales. Ainsi, par leur implication bénévole, ils participent au développement de l'association et de ses valeurs humanistes.

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 à compter du 17 mars 2020 et l'association s'attend à un impact négatif sur ses états financiers 2020. L'association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les organismes, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel (chômage partiel et surcoût lié aux équipements de protection individuelle).

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019, la direction de l'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Tableau des mouvements des immobilisations  
Année 2019

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	4 788			4 788
Immobilisations corporelles	135 273	28 461	14 164	149 570
Immobilisations corporelles en cours				0
Immobilisations financières	1 640			1 640
<b>Total général</b>	<b>141 701</b>	<b>28 461</b>	<b>14 164</b>	<b>155 998</b>

Tableau des mouvements des amortissements  
Année 2019

	Début exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	4 788			4 788
Immobilisations corporelles	97 710	18 521	14 164	102 067
Immobilisations financières				
<b>Total général</b>	<b>102 498</b>	<b>18 521</b>	<b>14 164</b>	<b>106 855</b>

Tableau des provisions  
Année 2019

	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Prov.pour risques et charges	31 863	6 577	4 427	34 013
Prov. pour dép.des comptes de tiers	759	1 075	759	1 075
Prov.régl. : réserve de trésorerie	42 918			42 918
<b>Total général</b>	<b>75 540</b>	<b>7 652</b>	<b>5 186</b>	<b>78 006</b>

Etat des échéances des créances et des dettes  
Année 2019

	Montant brut	Échéances	
		jusqu'à 1 an	à plus d'un an
<b>CREANCES</b>			
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	1 640	1 640	
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances usagers	9 244	9 244	
Autres créances	106 186	106 186	
<b>TOTAL</b>	<b>115 430</b>	<b>115 430</b>	<b>0</b>
<b>DETTES</b>			
<i>Dettes financières :</i>			
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
<i>Autres dettes :</i>			
Dettes fiscales et sociales	98 517	98 517	
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	0		
Autres dettes	106 034	106 034	
<b>TOTAL</b>	<b>204 551</b>	<b>204 551</b>	<b>0</b>

Charges et produits constatés d'avance  
Année 2019

	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	8 923	1 404
Charges/Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>8 923</b>	<b>1 404</b>